Mail reçu le 29/10/2022 à 08:55

Monsieur le commissaire enquêteur
Voici notre contribution en fichier joint.
Avec nos salutations associatives
Pour le CA d'EstpTous
Maryse Sinsout
Présidente Honoraire

Contribution Estuaire Pour Tous

Depuis 15 ans, notre association travaille sur les problématiques qui concernent l'Estuaire de la Gironde, son panache et les côtes qui le bordent.
Nous avons un siège au PNM Estuaire de la Gironde et Mer des Pertuis, un siège au PNR du Médoc ainsi qu'au Conseil de Développement du GPMB. Nous avons également une représentante au bureau de l'APSEM et nous collaborons avec cette association sur le dossier de l'érosion maritime à Soulac.

Les travaux de ré ensablement réalisés ces dernières années ont permis de contenir l'érosion intense de la plage des Naïades. L'extraction du sable sur la plage nord n'a pratiquement pas d'impacts sur le milieu, hormis les rotations de camions pendant plusieurs semaines. Les transports annuels vers la plage sud sont donc indispensables pour tenter de stabiliser le trait de côte. Comme le démontrent les études, ne pas pouvoir les reconduire mettrait en péril l'intégrité du site jusqu'à la route de l'Amélie et menacerait rapidement les habitations proches. Mais ces rechargements sont à la fois nécessaires et dérisoires, le sable déposé étant repris par la mer.

Pour une solution plus pérenne, un apport massif en utilisant des sédiments de dragage du chenal de navigation est envisagé. A notre avis, la présentation de cette éventualité n'est pas suffisamment détaillée dans les différents volets de l'enquête publique.

Nous avons bien noté que la localisation du site de refoulement est contrainte par la hauteur d'eau mais il nous paraît arbitraire de prévoir les refoulements sur la plage Nord, fragilisant ainsi un milieu bien équilibré et stabilisé.
Bien évidemment, l'intervention des bulldozers et pelles mécaniques accentuera d'autant plus la dégradation du site. L'impact sur la flore et la faune n'est pas anodin (rotations d'engins lourds, bruit).
On peut craindre que l'utilisation en pied de dune de 6340 m² pour stockage d'engins et base de vie compromette la stabilité de la zone.
Concernant les casiers de décantation la description technique est plutôt sommaire (nombre, dimensions, localisation précise).
Pour la conduite terrestre longue de 3,300 Km, la localisation est prévue "en haut de plage", c'est-à-dire en pied de dune et en plein milieu de cette grande et belle plage centrale (? !!)
Les opérations de rechargement étant prévues au cours des mois d'avril, mai et juin au maximum, c'est donc d'avril à juin que les conduites seront utilisées.
Comment vont cohabiter les travaux et les plagistes, vacanciers ou autochtones ? La plage sud sera impraticable, pourquoi condamner aussi la plage nord ?
Notre questionnement porte donc principalement sur le choix du site de refoulement et sur la possibilité de le localiser au plus près de la zone concernée en étudiant toutes les techniques permettant de pallier les difficultés d'approche.

Nos inquiétudes portent aussi sur la pérennité de cette opération. Avant que l'apport de 500 000 m3 soit stabilisé, un grande partie risque de repartir en mer, à la merci des aléas météorologiques et climatiques (taux d'érosion estimé à 20/25% sans aucune garantie de fiabilité) . Il est bien précisé dans les documents de cette enquête qu'il est difficile d'anticiper si la technique de rechargement seule sera efficace pour ralentir les processus érosifs dans ce milieu très exposé.

Le coût annoncé étant très conséquent, de l'ordre de 7 M d'€ HT pour une seule opération (montant éventuel des taxes ?) il semble indispensable de privilégier un mixte technique avec mise en place, à titre provisoire d'ouvrage(s) de défense éventuellement démontable(s) et déplaçable(s).

Avis favorable au rechargement en sable du secteur le Signal/ l'Amélie avec les réserves énoncées concernant le rechargement massif.

28 octobre 2022 Le Conseil d'Administration d'Estuaire pour Tous